



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8224^e séance

Jeudi 5 avril 2018, à 15 h 10

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Meza-Cuadra	(Pérou)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Wu Haitao
	Côte d'Ivoire	M. Tanoh-Boutchoue
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Eckels-Currie
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Kazakhstan	M. Umarov
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	M. Van Oosterom
	Pologne	M. Radomski
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
	Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

Lettre datée du 13 mars 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2018/218)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre datée du 13 mars 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2018/218)

Le Président (*parle en espagnol*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le 14 mars, le Conseil de sécurité a tenu une séance publique (voir S/PV.8203) consacrée à une lettre de la Première Ministre de la Grande-Bretagne, Theresa May (S/2018/218, annexe). Dans des termes monstrueux et sans le moindre fondement, elle accusait la Russie d'avoir utilisé des armes chimiques sur le territoire britannique. Les représentants du Royaume-Uni ont ensuite promis de tenir régulièrement le Conseil informé de l'évolution de l'enquête. Mais il n'y a eu aucun exposé. Eh bien, qu'importe. Nous nous en chargerons nous-mêmes, en détail.

Cela fait aujourd'hui un mois que les citoyens russes Sergei Skripal et sa fille Yulia Kripal ont été retrouvés inconscients dans la ville de Salisbury. Si une arme chimique a bel et bien été utilisée, cela constitue une menace pour la non-prolifération, et c'est une affaire qui mérite d'être examinée par le Conseil de sécurité. Qui plus est, nous avons quelque chose à dire à ce sujet et certaines questions à poser à nos collègues britanniques.

Que savons-nous donc du crime et de ses victimes? En 2006, Sergei Skripal a été reconnu coupable d'espionnage pour le compte de la Grande-Bretagne. Il y vit depuis qu'il a été amnistié en 2010, tout en conservant sa citoyenneté russe. De temps en temps, il reçoit la visite de sa fille Yulia, qui est également une citoyenne russe. Selon la version de l'histoire diffusée par le Royaume-Uni, la Russie ne lui avait pas pardonné sa trahison et avait décidé de le liquider, en dépit du fait qu'il ne posait clairement aucune menace à la Russie. Nous avons des questions à poser à ce sujet.

Tout d'abord, en adoptant une approche cynique, je demande : pourquoi attendre huit années et agir

ensuite deux semaines avant l'élection présidentielle et quelques semaines seulement avant le début de la Coupe du monde de football? Pourquoi a-t-il même été autorisé à quitter le pays? Pourquoi se débarrasser de lui d'une manière aussi étrange et aussi publique, qui était si dangereuse pour les auteurs et les témoins? Toute personne qui connaît un tant soit peu les histoires de détectives telles que celles mises en scène dans la série télévisée populaire *Midsomer Murders*, qui en est désormais à sa vingtième saison, sait qu'il existe des centaines de façons relativement simples de liquider quelqu'un intelligemment. Et pourtant, apparemment, ceux qui ont attaqué Sergei Skripal et sa fille ont choisi une substance chimique hautement toxique; en d'autres termes, la méthode la plus risquée et la plus dangereuse qui soit. Ils ne sont même pas parvenus à finir le travail. Toutes les personnes touchées sont apparemment toujours en vie, et Yulia, Dieu merci, se remet rapidement.

Cette affaire obscure soulève un grand nombre de questions, et plus nous creusons, plus nous en trouvons. Depuis le tout début, les Britanniques, représentés par des experts très connus dans le domaine de la chimie comme la Première Ministre Theresa May et le Ministre des affaires étrangères Boris Johnson, ont déclaré sans équivoque que l'attaque contre Skripal impliquait l'utilisation d'un type de substance toxique appelée « Novitchok » et qu'il était très probable que cette substance provenait de Russie. Si cette substance hyper puissante avait été diffusée dans la maison de Skripal ou sur la poignée de porte – et cela semble être la direction vers laquelle s'oriente l'enquête –, comment Sergei et Yulia ont-ils pu rester dans un état normal pendant plusieurs heures après l'attaque, alors que le sergent-détective Nick Bailey, la première personne qui leur est venue en aide, a perdu connaissance tout de suite après? Comment ont-ils pu tous survivre? La seule explication possible est qu'ils ont tous reçu un antidote immédiatement après l'attaque. De l'avis unanime des experts, pour ce faire, un échantillon d'une substance identique, pas seulement d'une substance similaire, aurait dû se trouver à portée de main.

Le centre de recherche britannique de Porton Down, connu pour son travail sur les armes chimiques, est situé à quelques kilomètres du site de l'attaque. Nous avons également des questions à poser sur ses activités. Mais hélas, mardi, Gary Aitkenhead, le Directeur général du laboratoire de Porton Down, a déclaré que son laboratoire avait établi qu'il s'agissait d' « un agent neurotoxique de qualité militaire {mais} nous n'en avons pas vérifié la source précise ». Il a également dit que

les Skripal n'avaient reçu aucun antidote. Il a supposé que le Gouvernement britannique, contrairement à lui, pourrait avoir quelques informations supplémentaires. Il faut dire, pour être juste envers M. Aitkenhead, qu'il n'a pas sacrifié sa réputation professionnelle au service des conjectures des autorités britanniques. Mais, il a également affirmé que cela ne sortirait jamais des quatre murs de ses locaux. La question qui se pose est de savoir ce qu'il entend par « cela »? Qu'est ce qui ne pouvait pas sortir des murs de son laboratoire? Et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques est-elle au courant? Quelle que soit la réponse, en ce qui nous concerne, tout ceci signifie que le principal argument des Britanniques, à savoir que la substance était sans aucun doute d'origine russe, présomption qui est à la base de l'ensemble des prétendues preuves attestant que la Russie est très probablement à l'origine de l'empoisonnement, ne tient plus debout. Mais la déclaration de M. Aitkenhead ne fait que rendre encore plus mystérieuse l'affaire que nous sommes en train d'examiner.

Une fois de plus, nous voulons expliquer à tout le monde que la substance appelée « Novitchok » n'est pas une marque déposée russe, malgré sa consonnance clairement russe. Elle a été inventée en Occident pour une classe d'agents de guerre chimiques qui ont été mis au point dans de nombreux pays, notamment aux États-Unis et en Grande-Bretagne, ce qui ne surprendra pas les experts et les scientifiques dans le domaine. Boris Johnson, en réponse à une question directe d'un correspondant de la Deutsche Welle, a confirmé, également directement, que la Grande-Bretagne est en possession d'un échantillon de cette substance à Porton Down. Hier, un tweet qui affirmait avec certitude que la substance avait été fabriquée en Russie, a été effacé du site Internet du Ministère britannique des affaires étrangères. Il a déjà entraîné des scandales et des fausses rumeurs. Mais comme Tic et Tac, les services secrets britanniques se sont empressés d'aider Boris Johnson et le Ministère britannique des affaires étrangères, en faisant savoir hier, dans le journal *The Times*, qu'à l'aide d'analyses et d'enquêtes scientifiques, ils étaient parvenus à déterminer les origines probables de la substance toxique quelques jours seulement après l'attaque chimique à Salisbury. Ils ont déclaré que le 7 mars, le Ministère savait qu'il était très probable que la toxine avait été fabriquée en Russie. Les services de renseignement britanniques pensent qu'ils ont localisé un laboratoire secret russe dans lequel l'agent neurotoxique a été fabriqué. Mais ce n'est pas tout.

Selon l'article, les sources des services de renseignement britanniques ne sont pas en mesure de confirmer de manière catégorique l'emplacement du laboratoire, même si elles en sont pratiquement sûres. Ils pensent également que les Russes ont effectué des essais pour déterminer si les Novichok pouvaient être utilisés pour des assassinats politiques. Mais ce n'est pas tout. Hier, le *Daily Mail* a soudainement révélé que les services de renseignement britanniques avaient obtenu de certaines sources des informations ultrasecrètes selon lesquelles, avant l'attaque de Salisbury, la Russie avait testé un neurotoxique Novichok sur des objets de la vie quotidienne, comme des poignées de porte. Je ne sais pas quoi dire. Nous sommes en plein théâtre de l'absurde. Quitte à inventer, ne pouvaient-ils pas trouver une histoire plus réaliste? Même si, grâce à Tony Blair, nous savons tous ce que valent les informations du renseignement britannique. Nous avons dit à nos collègues britanniques qu'ils jouaient avec le feu et qu'ils allaient le regretter, parce que formuler des accusations totalement infondées est une chose de, mais porter le débat au niveau des experts en est une autre. Cela requiert des réponses claires à des questions de fond, et non une diplomatie du mégaphone.

Je ne crois pas que les services d'enquête britanniques se félicitent des déclarations et conclusions hâtives et péremptoires de leur gouvernement. Il va sans dire que leurs responsables politiques n'avaient pas pensé à cela. Ils n'imaginaient pas que leurs déclarations sensationnalistes pourraient provoquer un retour de flamme. Ils ont tout misé sur ce raconter anti-Russes, pratique et opportun – les attaques chimiques russes –, sans se rendre compte que, une fois que la tempête retombée, ils auraient à répondre de leurs propos. Entretemps, Londres a commencé à empoisonner nos relations avec les pays étrangers. En signe de solidarité, plusieurs États alliés du Royaume-Uni ont expulsé 150 diplomates russes au total. Nous savons que, dans le monde entier, les ambassadeurs du Royaume-Uni font pression sur des États souverains pour les obliger à suivre ce mauvais exemple, déclenchant ainsi une vague qui est arrivée jusqu'à New York. Dans un geste sans précédent, ses alliés aux États-Unis ont expulsé 60 diplomates russes, dont 12 membres du personnel de la Mission permanente de la Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies, sans fournir la moindre preuve et sans même nous consulter, contrairement aux dispositions de l'Accord de siège, agissant par là-même dans le mépris le plus flagrant des obligations qui leur incombent en tant que pays hôte de l'ONU.

D'ailleurs, ce n'est malheureusement pas la première fois que les États-Unis n'honorent pas leurs obligations. Ils ont saisi des biens diplomatiques russes, y compris des biens appartenant à la Russie ici-même, à la Mission permanente de la Fédération de Russie à New York, ont interdit à nos diplomates de se déplacer au-delà d'un rayon de 40 kilomètres et refusent de renouveler ou de délivrer des visas pour les États-Unis. Nous exhortons les États-Unis à avoir une attitude responsable au regard de leurs obligations en tant que pays hôte, à restituer tout ce qu'ils nous ont illégalement pris et à s'abstenir de mesures de ce type à l'avenir.

Nous sommes témoins d'événements scandaleux. Lors de notre précédente séance, le 14 mars (voir S/PV.8203), j'avais évoqué cette nouvelle façon d'envisager le système juridique, consistant à proférer des accusations infondées sur la foi de simples soupçons. Mais il y a autre chose qui est tout aussi surprenant. Lorsque je regarde les débats, les interviews ou les déclarations des personnalités politiques britanniques, je suis abasourdi. *O tempora! O mores!* Qu'est-il donc arrivé à la bonne vieille Angleterre? S'agit-il d'un manque de professionnalisme ou d'un avilissement de la culture politique? Ou bien sommes-nous en présence d'une culture politique entièrement nouvelle? Je ne sais pas. Je laisse les participants tirer leurs propres conclusions.

Les autorités britanniques essayent de tourner la Russie en ridicule parce qu'une trentaine de versions des événements ont été avancées. On notera qu'aucune de ces versions n'émane des autorités russes, mais qu'elles reprennent les avis d'experts et de journalistes. Oui, les versions sont nombreuses, par manque de faits et de preuves, mais tout le monde en Russie veut faire toute la lumière sur cette sombre histoire. Les autorités britanniques, en revanche, n'ont que très peu de versions – elles n'en ont qu'une seule, en fait, qu'elles présentent déjà comme un verdict final. Et pourtant, elles ne parviennent pas à déterminer où se trouvait le poison. Était-il dans la maison de M. Skripal? Sur la poignée de sa porte? Sur les fleurs? Dans du sarrasin? Sur des feuilles de laurier? Force est de reconnaître que des citoyens et experts, de Grande-Bretagne et d'ailleurs, doués de raison ont eux aussi avancé diverses versions différentes, et soulevé un grand nombre de questions qui n'ont toujours pas de réponse. En voici quelques exemples.

Où étaient les Skripal pendant quatre heures, tandis que leurs téléphones portables étaient éteints? Comment ont été prélevés les échantillons? Qui peut en confirmer la fiabilité? Pourquoi a-t-on effectué des

prélèvements sanguins sans la permission des proches? Comment l'antidote d'une substance chimique inconnue a-t-il pu être obtenu si rapidement, et a-t-il été injecté aux Skripal? Que faisait M. Skripal? Qui étaient ses contacts? Où a-t-il voyagé? Avec qui passait-il son temps? Ont-ils rencontré qui que ce soit ce jour-là ou la veille? Où sont les enregistrements des caméras de surveillance? Comment réconcilier les accusations lancées dans la précipitation et les déclarations de Scotland Yard, qui a affirmé que l'enquête prendrait plusieurs semaines, voire plusieurs mois? Pourquoi ne donne-t-on pas à la Russie un accès consulaire à des ressortissants russes qui ont peut-être victimes d'un acte terroriste commis sur le territoire britannique? Les autorités britanniques ont cru, sans réfléchir, qu'elles pouvaient s'en tirer à bon compte avec leurs insinuations sans fondement. Mais mes amis au Conseil peuvent me croire : cette histoire et cette enquête sont loin d'être closes. Elles n'ont même pas commencé.

Le 12 mars, nous avons envoyé au Ministère britannique des affaires étrangères une note demandant à avoir accès aux données de l'enquête, notamment les échantillons de la substance chimique mentionnée par les enquêteurs britanniques, de sorte que nos experts puissent l'examiner dans le cadre d'une enquête conjointe. Nous étions donc en conformité avec le paragraphe 2 de l'article IX de la Convention sur les armes chimiques, qui stipule que les États parties doivent régler, par un échange d'informations et par des consultations bilatérales, toute question qui susciterait un doute quant au respect de la Convention. Sur la base des dispositions de cet article, la Russie aurait été prête à répondre à une demande de la Grande-Bretagne dans un délai de 10 jours. Au lieu de cela, Londres a lancé un ultimatum absurde de 24 heures. Il va sans dire que nous l'avons rejeté, parce que personne, en aucune circonstance, n'est autorisé à adopter ce ton à l'égard de la Russie. Dans cet ultimatum, que le Ministre des affaires étrangères, Boris Johnson, a remis en mains propres à l'Ambassadeur de la Russie à Londres,

(l'orateur poursuit en anglais)

« [Le] Ministre des affaires étrangères a clairement fait comprendre... qu'il n'y avait que deux explications possibles : soit l'État russe s'est rendu coupable d'une tentative de meurtre sur le sol britannique à l'aide d'une arme chimique, soit la Russie a perdu le contrôle de ses stocks d'agents neurotoxiques. Le Ministre des affaires étrangères a demandé à l'Ambassadeur de Russie

de confirmer auquel des deux scénarios nous avions affaire et d'expliquer comment cet agent neurotoxique produit par la Russie avait pu se retrouver à Salisbury ».

(l'orateur reprend en russe)

On nous a donné 24 heures. C'est à ça que se résument les questions que nous ont posées les Britanniques. Il n'y en a pas eu une de plus. Ils ont l'air encore plus ridicule compte tenu de la situation actuelle et des informations et déclarations supplémentaires qui ont vu le jour depuis.

Le 14 mars, M^{me} May a envoyé à Ahmet Üzümcü, Directeur général de l'OIAC, une demande d'analyse indépendante des résultats de l'enquête britannique sur l'incident de Salisbury. Cependant, nos collègues britanniques oublient que lorsqu'ils agissent dans le cadre de l'OIAC, et nous estimons que c'est la seule manière de procéder, ils ont des obligations aussi bien que des droits, notamment à notre égard, en tant que membre à part entière de l'OIAC. Nous le leur avons rappelé sans ambiguïté à la réunion extraordinaire du Conseil exécutif de l'OIAC convoquée hier à notre demande. Nous avons proposé un projet de décision portant sur une enquête conjointe. Il a été bloqué par le Royaume-Uni et ses alliés, ce qu'ils se sont empressés de qualifier de victoire, en dépit du fait que le nombre de pays qui ont voté pour ou se sont abstenus était supérieur au nombre de pays qui ont voté contre. C'est compréhensible. Pourquoi la Grande-Bretagne aurait-elle besoin que soit menée une enquête conjointe alors qu'elle a déjà identifié le coupable avant même le début de l'enquête? Après tout, cette enquête pourrait réduire à néant sa version soigneusement élaborée sur la base d'arguments formulés avec une grande assurance, « très probablement », « extrêmement probable », « tout à fait plausible », « presque sans le moindre doute », « il n'y a pas d'autre explication plausible », « la Russie est presque certainement responsable », « forte probabilité que la Russie soit impliquée » et « la Russie est probablement responsable ».

Boris Johnson tente de persuader tout le monde que la Grande-Bretagne aurait envoyé à la Russie une liste de questions auxquelles elle n'a pour le moment reçu aucune réponse. Ceci est complètement faux. Comme je l'ai souligné, nous n'avons reçu aucune liste de questions. Je prie maintenant les Britanniques de dresser une liste de ces questions, si tant est qu'elles existent. Qu'ils ne prétendent cependant pas que des accusations lancées sous la forme d'un ultimatum et d'une

demande d'admission de culpabilité pour l'acte commis sont des questions.

Nous avons quant à nous de nombreuses questions, pour Londres, pour l'OIAC et pour la France, qui, sans que l'on sache précisément sur la base de quelles dispositions de la Convention sur les armes chimiques, s'est précipitée au secours des Britanniques pour confirmer les résultats de cette prétendue enquête accélérée. Lorsque nous leur avons posé la question, les Français nous ont répondu que les Britanniques leur avaient fourni des informations détaillées concernant l'enquête. Tant que Londres refuse de nous transmettre ces informations, peut-être Paris pourrait-elle nous les communiquer? Aujourd'hui, nous avons fait distribuer aux membres un mémorandum à lire. Nous allons également leur transmettre les commentaires d'un représentant officiel du Ministère russe des affaires étrangères. Ils contiennent des informations fascinantes que, à mon avis, le Conseil trouvera fort intéressantes. Nous allons également envoyer le texte de cette déclaration aux membres du Conseil, avec une traduction.

Le niveau intellectuel de la base des accusations et de la recherche des motifs de la Russie est pitoyable. Boris Johnson, qui se prétend russophile à qui veut l'entendre, a fait une suggestion absurde et amoral, et je mâche mes mots en disant « absurde »; il a affirmé que Moscou avait besoin d'un incident de cette nature pour unir la population avant les élections. La comparaison qu'il a dressée entre l'organisation par la Russie de la Coupe du monde de football et les Jeux olympiques de Berlin en 1936, auxquels, soit dit en passant, une délégation britannique avait participé, y compris des hauts responsables, contrairement à l'Union soviétique, est tout aussi amoral.

Boris Johnson a fait allusion au roman de Dostoïevski, *Crime et châtiment*, dont il prétend que l'intrigue se résume à savoir si le coupable se dénoncera ou sera pris. Il ne s'agit pas du tout de cela. Il ne s'agit pas d'une histoire de détective, comme le pense clairement le Ministre britannique des affaires étrangères, mais plutôt d'une œuvre littéraire profondément philosophique. Au fait, nous avons déjà cité le proverbe anglais repris dans le roman, à savoir que cent lapins ne font jamais un cheval. Je recommande à M. Johnson de lire les autres romans de Dostoïevski, ou au moins d'en connaître le titre. Je ne vais pas les réciter.

Comme preuve avérée de la culpabilité de la Russie, l'Ambassadeur britannique à Moscou a donné à ses collègues une présentation en six diapositives, dont

celle du titre. C'est une bande dessinée qui se prétend preuve. Encore une fois, tout ce qu'ils peuvent dire, c'est « très probablement ». Je ne peux qu'imaginer qu'il s'agit du même document incontestable que celui montré par M^{me} May à ses collègues européens, dont un grand nombre – pour être honnête, pas tous – l'ont accepté comme preuve fiable de la culpabilité de la Russie. C'est une mascarade. Nous allons distribuer ce document. L'utilisation de ces six petits carrés comme fondement d'un argument est une insulte faite à l'intelligence. Comment peut-on respecter quiconque se laisse convaincre par ça? Cette chose. Et ceux qui s'attachent à convaincre ne comprennent-ils pas qu'ils sont en train de se transformer en zombies, qu'ils participent à une psychose collective?

La «révélation» de Boris Johnson selon laquelle cette affaire n'est un « chat mort sur la table», un subterfuge pour détourner l'attention d'autres problèmes – et quiconque ne sait pas de quoi je parle peut lire son interview – est l'exemple le plus clair qui soit de la guerre de propagande sans retenue que mène la Grande-Bretagne contre la Russie. Au fait, parlant de chats morts, selon sa nièce, Viktoria, Sergei Skripal avait aussi deux chats et deux cochons d'Inde dans son domicile de Salisbury – prétendument contaminé par le poison. Où sont-ils en ce moment? Qu'est-il advenu de ces animaux? Pourquoi personne n'en a parlé? Après tout, leur état de santé est aussi une preuve importante.

Nous vivons une ère de brouillage collectif du bon sens. Je ne sais pas quelles substances psychotropes on utilise pour transformer ainsi l'opinion publique en zombies, ou plutôt si, j'en connais une : les médias. Les médias sont une arme terrible de notre temps. Il est facile de les utiliser pour manipuler les esprits et on peut voir que les médias occidentaux excellent à cet égard. Pour cela, nul besoin de stratagème intellectuel sophistiqué. Il suffit, en s'adressant à l'instinct naturel, de répéter constamment et à dessein le même mensonge sans fondement, de le graver progressivement dans l'inconscient de la population pour ensuite le présenter comme la vérité. C'est la méthode de Goebbels: un mensonge mille fois répété devient la vérité. Nous allons demander des réponses aux questions que nous avons posées. Et si ces réponses ne sont pas fournies, si aucune réponse n'est donnée, nous considérerons cela comme une aveu des calomnies qui ont été proférées à notre égard, sans se soucier des conséquences. Nous allons demander à être pleinement associés à l'enquête sur l'affaire Skripal, et si cela nous est refusé, nous considérerons cela comme une tentative de dissimuler la vérité.

Tout ce qui s'est passé nous porte à croire ce qui semblait évident dès le départ. Nous sommes en présence d'une campagne coordonnée et soigneusement préparée à l'avance, et non de l'oeuvre du hasard. L'objectif est clair : discréditer et même délégitimer la Russie; l'accuser d'utiliser des armes terribles et inhumaines et de cacher un arsenal en violation de la Convention sur les armes chimiques; remettre en cause notre rôle dans la règlement de la crise en Syrie, par exemple, mais aussi partout ailleurs; et contester le principe même de la légitimité politique de la Russie, tout en discréditant notre position sur le dossier chimique syrien. En gros, faire d'une pierre deux coups.

Puisque les autorités britanniques ont, sans hésiter une seconde, l'outrecuidance d'affirmer qu'il est « hautement probable » que la Russie soit responsable de l'incident survenu à Salisbury, nous affirmons à notre tour qu'il est « hautement probable » que les services secrets de certains pays soient derrière cette formidable provocation. La Russie, qui n'a absolument rien à voir avec l'empoisonnement des Skripal, tient, plus que quiconque, à ce que la vérité éclate. Nous oeuvrerons en ce sens, en nous appuyant sur la Convention sur les armes chimiques. Si les Britanniques continuent d'opérer sur la base de soupçons qu'ils font passer pour des preuves, s'ils continuent de s'appuyer sur des suppositions fondées sur des spéculations plutôt que sur des faits, alors ils confirmeront notre hypothèse plus que « hautement probable », selon laquelle toute cette sombre histoire, ou plutôt cette fiction, est une provocation grossière. Celui qui veut y croire, libre à lui.

Nous estimons que la seule façon de se faire une idée objective de ce qui s'est passé est d'appliquer rigoureusement les mécanismes prévus par la Convention sur les armes chimiques et de collaborer à l'enquête. Nous attendons également des services britanniques chargés de l'enquête criminelle qu'ils répondent aux questions élémentaires que nous avons posées. Et nous exigeons un accès consulaire à Yulia Skripal.

En résumé, voilà où en sont les choses. Il n'a pas été confirmé que la substance provenait de Russie. Et nous avons déjà dit que nous n'y sommes pour rien. Mais on continue de nous demander de reconnaître notre culpabilité. Les Britanniques refusent de coopérer avec nous au prétexte que les victimes ne coopèrent pas avec leurs bourreaux. Je leur demande pardon, mais nous qualifier de criminels, sans faits, sans preuves, sans procès et sans enquête n'a aucune valeur en droit. Pendant ce temps, un crime – peut-être même un acte

terroriste – a été commis sur le sol britannique contre des citoyens russes. Et ce sont eux qui se posent en victimes. Voilà pourquoi nous sommes en droit d'exiger la coopération, et voilà pourquoi les Britanniques sont tenus de s'y plier. À propos, il est quelque peu comique qu'hier, à la réunion du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, certains des alliés du Royaume-Uni nous aient invités à coopérer avec les Britanniques. Visiblement, on n'avait pas eu le temps de les informer de ce qu'il fallait dire.

Nous avons préparé un projet de déclaration du Conseil de sécurité à la presse très simple. Il servira d'épreuve de vérité pour le Royaume-Uni et ses alliés. S'ils l'enterrent comme ils l'ont fait la fois passée, ou s'ils en changent complètement le sens, ce sera une nouvelle confirmation et une preuve supplémentaire de leur jeu peu scrupuleux.

Mme Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous n'avons pas demandé la convocation de cette séance, mais nous prenons très au sérieux toutes les demandes qui sont faites au Conseil de se réunir. Il me plaît de pouvoir informer le Conseil de certains faits nouveaux, mais je suis heureuse également de pouvoir apporter la clarté intellectuelle que notre collègue russe a appelée de ses vœux. Dans ma déclaration, je m'en tiendrai aux faits. Suite à l'empoisonnement, le 4 mars, à Salisbury de Sergueï et Yulia Skripal, le Royaume-Uni a ouvert une des enquêtes les plus approfondies et les plus complexes jamais réalisées concernant l'emploi d'une arme chimique. Cette enquête mobilise plus de 250 inspecteurs de police, appuyés par tout un éventail d'experts, de spécialistes et de partenaires. Ils sont en train de visionner plus de 5 000 heures d'enregistrement vidéosurveillance, d'examiner plus de 1 300 pièces à conviction saisies et d'interroger plus de 500 témoins.

Au Royaume-Uni, la police est indépendante du Gouvernement, toutefois si nous sommes en mesure de partager plus d'éléments avec le Conseil à mesure que l'enquête avance, nous le ferons avec grand plaisir. Nous savons tous pourquoi cette enquête est en cours. C'est parce qu'un agent neurotoxique de qualité militaire a été utilisé pour tenter de tuer des civils sur le sol britannique. C'est un acte irresponsable commis sans égard pour la sûreté de la population, au moyen d'une arme de destruction massive. En plus des Skripal, un policier britannique se trouve dans un état critique. La vie de gens ordinaires qui vquaient à leurs occupations ce jour-là a été mise en danger.

Je suis ravie non seulement d'informer le Conseil que Yulia Skripal peut aujourd'hui communiquer et que son état s'améliore, mais aussi d'apporter des précisions sur ce qu'a dit l'Ambassadeur russe au sujet de l'accès consulaire. Nous avons reçu une demande de la part du Consulat russe. Nous l'avons transmise à Yulia Skripal et nous attendons sa réponse. C'est une obligation découlant du droit international que le Gouvernement britannique prend très au sérieux, mais il faut tenir compte aussi de ce que souhaite de Mlle Skripal.

L'Ambassadeur russe a soulevé plusieurs points concernant l'ultimatum lancé par le Gouvernement britannique à la Russie. Comme il l'a dit, le 12 mars, nous avons posé au Gouvernement russe une question très claire. La Russie a refusé d'y répondre et a déclaré qu'elle considérait cette requête nulle et non avenue. Il est vrai que nous avons demandé une réponse dans un délai de 24 heures à la question de savoir comment un agent neurotoxique de type militaire russe avait pu être utilisé dans les rues de Salisbury et si cela signifiait que la Russie avait perdu le contrôle de ses stocks d'armes chimiques. Nous avons dit que la Russie devait déclarer son programme de Novichok à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Nous avons accordé un délai de 24 heures, parce que nous étions en présence d'une arme de destruction massive. Il ne s'agissait pas d'un empoisonnement ordinaire ni d'une attaque ordinaire. Selon nous, les circonstances justifiaient ce délai très court. Néanmoins, les Russes ont déclaré que la demande était nulle et non avenue. Ils ne nous ont pas demandé de leur donner plus de temps. Ils ne nous ont pas répondu qu'ils voulaient étudier la question avec nous. Ils ont rejeté le principe même de la demande.

Comme l'a indiqué l'Ambassadeur de la Russie, nous avons dit qu'il était très probable que la Russie était derrière cette tentative d'assassinat. Le Gouvernement britannique est parvenu à cette conclusion, parce que l'identification positive du produit chimique utilisé réalisée par les experts de Porton Down confirmait qu'il s'agissait d'un agent neurotoxique de type Novichok. Porton Down est un laboratoire accrédité en vertu de la Convention sur les armes chimiques et s'y conforme. Il est habilité à effectuer des recherches à des fins de protection.

La deuxième raison qui nous a amenés à cette conclusion est que nous savions que la Russie avait fabriqué cet agent neurotoxique ces 10 dernières années et demeurait capable de le faire. Comme la Première Ministre l'a dit clairement au Parlement britannique,

nous savons que l'État russe a étudié les moyens de commettre des assassinats en utilisant des agents neurotoxiques. La troisième raison est que la Russie est connue pour avoir mené des assassinats commandités par l'État. Je ne veux pas accaparer le temps au Conseil en énumérant une longue liste d'exemples, mais je peux en fournir à quiconque le souhaiterait. Nous avons également déterminé sur la base de nos propres évaluations que la Russie considérait les transfuges comme des cibles appropriées pour assassinat et, d'ailleurs, il y a des déclarations publiques de dirigeants russes à cet effet.

Je voudrais dire un mot à propos de l'emploi de l'expression « très probable ». Nous l'utilisons, parce qu'en droit britannique, seul un tribunal peut établir la culpabilité. L'emploi de l'expression « très probable » est donc le reflet de nos procédures judiciaires et ne saurait être interprétée comme jetant quelque doute que ce soit sur la probabilité de la responsabilité de la Russie.

Je voudrais également saisir cette occasion pour répondre à l'observation de l'Ambassadeur russe selon laquelle Porton Down aurait contredit le Ministre des affaires étrangères, M. Boris Johnson. Il n'y avait pas de contradiction. Le Ministre des affaires étrangères a clairement indiqué que Porton Down était certain que l'agent neurotoxique était un Novichok, ce que le laboratoire a réaffirmé par la suite. Dans le cadre du même entretien, sur la base de ces informations, de renseignements supplémentaires et, comme je l'ai dit, de l'absence d'autres explications de la part des Russes, M. Johnson a ensuite expliqué clairement pourquoi nous sommes arrivés à cette conclusion. Ce que le Ministre des affaires étrangères a dit alors et ce qu'a dit récemment Porton Down est tout à fait conforme à ce que nous avons toujours dit. À l'inverse, nous avons entendu moult théories de la part des Russes. Je crois que nous en avons recensé 24 en tout. Le 21 mars, par exemple, le Ministère russe des affaires étrangères estimait que des terroristes étaient responsables de cette attaque. Le 14 mars, M. Lavrov a dit que la réponse britannique visait à détourner l'attention du Brexit. L'utilisation d'armes chimiques sur le territoire de n'importe quel pays est bien trop grave pour que ces théories soient crédibles.

La Convention sur les armes chimiques, qui est entrée en vigueur il y a 21 ans, indique clairement, en son article VII, que les États doivent adopter une législation érigeant en infraction les activités interdites au titre de la Convention. C'est pourquoi le Royaume-Uni mène une enquête exhaustive sur l'incident, y compris en application de sa propre loi sur les armes chimiques. C'est

également la raison pour laquelle, outre l'enquête pénale menée par le Royaume-Uni, nous avons invité l'OIAC, l'instance internationale compétente, à nous aider à vérifier nos analyses, conformément à l'article VIII de la Convention sur les armes chimiques. Cet article prévoit que le Secrétariat technique fournit une assistance technique aux États parties et établit pour eux des évaluations techniques.

Tout ce que nous avons fait a été conforme à la Convention sur les armes chimiques et, si je puis me permettre, je n'accepte pas de recevoir de leçon de morale ni de sermon sur les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces conventions internationales d'un pays qui, comme le Conseil a dit hier (voir S/PV.8221), a tant fait pour faire obstacle à une enquête en bonne et due forme sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie. Les actions du Royaume-Uni sur cette question parlent d'elles-mêmes.

Le 21 mars, l'OIAC a déployé une équipe au Royaume-Uni pour se rendre sur les lieux où les victimes avaient été exposées à un produit chimique toxique. Le Directeur général a informé hier le Conseil exécutif de l'OIAC des mesures prises. Les experts de l'OIAC ont prélevé des échantillons d'environnement sur place et des échantillons biomédicaux sur les victimes. L'OIAC a vérifié la chaîne de responsabilité et d'intégrité. Ces échantillons ont été expédiés à plusieurs laboratoires désignés pour être testés. Les analyses de ces laboratoires vont à présent être renvoyées à l'OIAC qui établira un rapport. Contrairement à ce que dit la Russie, le Royaume-Uni attend avec impatience de partager les conclusions des analyses une fois que nous aurons reçu ce rapport.

Hier, la Russie a présenté un projet de résolution au Conseil exécutif, proposant la conduite d'une enquête conjointe. Cette enquête conjointe peut être vue de diverses manières. La métaphore qui me semble la plus appropriée est celle d'un pyromane devenu pompier mais qui, dans ce cas particulier, souhaite enquêter sur l'incendie qu'il a lui-même allumé. N'ayant pu obtenir cette enquête conjointe, puisque le projet de résolution n'a reçu que 6 voix pour sur 41 et sans attendre les résultats des analyses de l'OIAC, la Russie en est revenue à son comportement familier qui consiste à saper les institutions internationales concernées.

La seule façon d'interpréter les remarques de M. Lavrov aujourd'hui est que la Russie n'acceptera les résultats de l'enquête menée par l'OIAC sur l'empoisonnement perpétré à Salisbury que si les experts

russes y participent. Je suis désolée, mais cela n'en fait pas une enquête indépendante. Si la Russie insiste pour que ses propres experts y participent, elle s'éloigne des dispositions de la Convention sur les armes chimiques et impose un test qu'aucune enquête indépendante crédible ne saurait tolérer. Malheureusement, cela s'inscrit dans le droit fil des comportements irresponsables de la Russie que l'on sait. La Russie a discrédité les travaux du Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie. Les membres du Conseil savent les agressions commises au fil des ans en Géorgie et en Crimée, sans oublier le vol MH17 qui a été abattu et la tentative ratée de coup d'État au Monténégro. Chaque fois, ces actes sont accompagnés d'une campagne de distorsion et de désinformation, tout comme nous l'avons vu hier à La Haye, dans le cadre des conférences de presse russes et au Conseil de sécurité aujourd'hui.

Alors que nous-mêmes n'aurions pas demandé la séance d'aujourd'hui, nous espérons être en mesure de fournir de nouvelles informations au Conseil une fois que nous aurons reçu le rapport de l'OIAC. Nous estimons qu'il est justifié que le Conseil de sécurité demeure saisi de l'utilisation flagrante d'armes chimiques. C'est cette utilisation qui menace la paix et la sécurité internationales. Les menaces qui pèsent sur la Convention sur les armes chimiques, avec les attaques en Syrie et en Malaisie et maintenant au Royaume-Uni, représentent un défi très grave pour le régime de non-prolifération que le Conseil et d'autres ont patiemment construit en réponse aux terribles événements du passé.

Il est un pays parmi nous – la Russie – qui joue avec notre sécurité collective et avec les organismes internationaux qui nous protègent. C'est cette raison qui conduit les gens à accuser la Russie et à prendre des mesures contre elle. Il ne s'agit pas d'un manque d'amitié envers le peuple russe ni d'un manque de respect à l'égard de la Russie, en tant que pays. Le Ministre des affaires étrangères de mon pays s'est lui-même rendu sur place dans l'espoir de nouer une relation plus productive avec le Ministre des affaires étrangères Lavrov. Mais nous ne pouvons pas passer sous silence ce qu'il s'est passé à Salisbury. Nous ne pouvons pas négliger le fait que la Russie ferme les yeux sur l'emploi d'armes chimiques en Syrie et à Salisbury, et ne pouvons pas faire comme si la Russie ne cherche pas à miner les institutions internationales qui nous protègent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Nous pensons que les actions du Royaume Uni résisteront à n'importe quel examen. Nous avons agi conformément à la CIAC tout au long du processus, et par l'intermédiaire de l'organe chargé de cette question, l'OIAC, c'est toujours un plaisir pour nous de venir parler devant le Conseil. Nous sommes tout à fait disposés à convoquer une réunion d'information publique au siège de notre mission, ici à New York, si certains Membres de l'ONU ont encore des questions. Nous n'avons rien à cacher; en revanche, j'ai bien peur que la Russie ait quelque chose à craindre.

M^{me} Eckels-Currie (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Hier, le Conseil s'est réuni à l'occasion de l'anniversaire tragique de l'utilisation de gaz sarin à Khan Cheïkhoun, en Syrie (voir S/PV.8221). L'Ambassadrice Haley nous a exhortés à mettre à profit cette séance pour démarrer un nouveau partenariat et renouveler notre engagement à régler le problème des armes chimiques. Et ce, parce que, comme elle l'a dit, personne ne veut vivre dans un monde où des armes chimiques sont utilisées. Ladite séance nous a rappelé le bilan humain de la dévastation provoquée par des attaques chimiques, et le fait que nous avons œuvré de concert plusieurs décennies durant pour parvenir à un consensus international interdisant ces armes de guerre méprisables.

Il est triste que la séance d'aujourd'hui ne porte sur aucun de ces sujets. Il s'agit plutôt d'une énième tentative de la Russie d'utiliser le Conseil de sécurité à des fins politiques. Il s'agit d'une tentative de semer le doute sur l'attaque de Salisbury, en employant des expressions telles que « psychose collective » et « propagande de guerre », et en comparant les médias à une substance psychotrope utilisée pour manipuler le public. La Russie a également qualifié de propagande nazie la réponse de tout pays qui conteste son discours, établissant un lien avec Joseph Goebbels. Cette stratégie n'est pas appropriée pour cet organe. Rappelons-nous les faits qui se sont produits. Nous parlons de l'utilisation monstrueuse d'un agent neurotoxique de qualité militaire contre deux civils au Royaume-Uni, une attaque qui a exposé aux effets de cet agent des centaines de personnes, des témoins innocents et les premiers secours. Il est particulièrement consternant qu'un membre permanent du Conseil de sécurité ait été impliqué dans cette attaque.

Comme les États-Unis l'ont déjà clairement dit, notre appui au Royaume-Uni est inébranlable, et nous restons pleinement solidaires de nos collègues britanniques. Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons

aujourd'hui : nous sommes fermement convaincus que la Russie est responsable de cette attaque à l'arme chimique sur le sol britannique. Soit la Russie a délibérément utilisé cette arme de qualité militaire, soit elle n'a pas déclaré ni sécurisé ses stocks de cet agent neurotoxique. Nous appuyons fermement l'analyse indépendante de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), qui est en cours, ainsi que l'enquête pénale menée par le Royaume-Uni sur l'utilisation d'armes chimiques sur son territoire souverain, et nous pensons que les responsables de cette attaque doivent répondre de leurs actes.

De conserve, et à juste titre, la communauté internationale a exprimé son indignation et pris des mesures. Les États-Unis, le Royaume-Uni, l'OTAN et 27 autres pays ont expulsé, au total, plus de 150 officiers de renseignement russes. Cela prouve notre profonde inquiétude, ainsi que celle de nos partenaires, face aux tentatives de la Russie de saper la paix et la sécurité internationales.

Pendant ce temps, la Russie avance une série de théories de la conspiration pour tenter de faire porter le chapeau aux autres, en affirmant sans aucun fondement que le Royaume-Uni ou les États-Unis pourraient être responsables. Cette désinformation et cette projection de la part de nos collègues russes sont absurdes. Les États Membres ne doivent pas se laisser duper ou être induits en erreur par ces efforts absurdes visant à diverter des faits. On sait que la Russie a mis au point des agents neurotoxiques de qualité militaire du même type que celui qui a été utilisé dans l'attaque de Salisbury. La Russie est bien connue pour mener des assassinats commandités par l'État, notamment au Royaume-Uni. Des responsables russes haut placés ont eux-mêmes dit clairement, dans des déclarations publiques, que les transfuges et ceux qu'ils appellent des « traîtres » sont des cibles légitimes d'assassinat.

Hier, la Russie a tenté d'inciter l'OIAC à adopter une décision qui aurait miné l'enquête indépendante qu'elle est en train de mener sur l'attaque de Salisbury et qui aurait aidé la Russie à dissimuler sa culpabilité. Les membres du Conseil exécutif de l'OIAC ont rejeté à une écrasante majorité la proposition de la Russie. Maintenant, la Russie veut retenter sa chance au Conseil de sécurité. Mais la vérité de l'implication de la Russie dans l'attaque de Salisbury reste évidente, et la communauté internationale doit rester unie derrière cette vérité. Une fois de plus, comme l'Ambassadrice Haley l'a dit, si nous ne changeons pas de cap maintenant en ce qui concerne les armes chimiques, nous nous approcherons

rapidement d'une réalité nouvelle et bien plus dangereuse pour nous tous. Nous devons traduire en justice ceux qui se sont rendus coupables d'utilisation d'armes chimiques et reconstruire le consensus mondial selon lequel ces armes ne doivent jamais être utilisées, en aucune circonstance. En tant que Conseil de sécurité, c'est l'objectif que nous devons nous efforcer d'atteindre, plutôt que de profiter de cette salle pour saper la vérité.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Notre position sur l'utilisation d'armes chimiques est bien connue, et nous avons eu l'occasion de la réitérer hier (voir S/PV.8221), un an après l'attaque chimique de Khan Cheikhoun, en Syrie. Il est absolument important de souligner encore et toujours que l'utilisation de matières chimiques comme armes est inacceptable et constitue une violation grave du droit international.

Toutefois, 20 années après l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes chimiques (CIAC), nous constatons que ce régime international est de plus en plus mis à mal. Nous pensons qu'il est dans le meilleur intérêt de chacun d'entre nous de mettre tout en oeuvre pour que l'utilisation d'armes chimiques reste un tabou et de préserver l'intégrité du régime au nom de la paix et de la stabilité mondiales.

En ce qui concerne l'affaire Skripal, nous suivons de près l'évolution de la situation. Nous réitérons notre sympathie et notre solidarité avec les victimes ainsi qu'avec le peuple et le Gouvernement britanniques. Les raisons en sont évidentes. Le crime a été commis sur le territoire britannique. Comme nous l'avons dit la dernière fois, nous espérons que l'enquête indépendante nécessaire sera menée sur l'incident qui s'est produit à Salisbury et que ses conclusions seront vérifiées, notamment sur la base de consultations et d'un échange d'informations en application des dispositions pertinentes de la CIAC, et ce en vue de traduire les responsables en justice.

Dans cette affaire également, le principe de responsabilité est essentiel. Nous avons appris que l'affaire a maintenant été portée devant l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), qui est l'organe international approprié pour aborder la question. En effet, un certain nombre de questions autour de l'incident de Salisbury doivent être clarifiées, et nous notons qu'à la demande du Gouvernement britannique, une mission technique de l'OIAC a été récemment déployée et a recueilli des échantillons sur les personnes qui ont été exposées à des substances chimiques toxiques. Nous prenons note des informations communiquées par le

Directeur général de l'OIAC hier à la session extraordinaire du Conseil exécutif à La Haye. Nous espérons que le rapport de l'OIAC clarifiera finalement ces questions.

Entre-temps, il est nécessaire que toutes les parties pertinentes coopèrent avec l'OAIC et n'épargnent aucun effort pour régler la question conformément à la CIAC, qui expose clairement ce qu'il convient de faire dans des cas pareils. Le manque de confiance et une nouvelle détérioration des relations entre les grandes puissances sur cette question ne feront que miner davantage l'ordre international fondé sur des règles. Il est très clair que nous ne pourrions régler certaines de ces questions difficiles que si nous coopérons comme il se doit et si nous respectons les règles que nous nous sommes fixées en toute transparence et avec fidélité à la vérité.

M. Delattre (France) : Nous sommes aujourd'hui réunis à la demande d'un État membre du Conseil de sécurité, à propos de la lettre de la Première Ministre britannique en date du 13 mars (S/2018/218, annexe), au sujet de laquelle nous nous sommes déjà réunis le mois dernier (voir S/PV.8203). La présente séance fait suite à une session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), tenue hier à La Haye, sur le même sujet. Elle a vu la Russie tenter de faire adopter un projet de décision, qui a été massivement rejeté. Cette réunion à l'OIAC s'est tenue avant même que celle-ci ait rendu ses conclusions sur l'événement concerné, illustrant ce qu'était l'initiative d'hier, comme celle d'aujourd'hui : une manœuvre de diversion pour tenter de semer la confusion. Or il importe plus que jamais de maintenir une approche technique et objective de cette question.

Revenons aux faits : ils sont choquants, ils sont graves et ils sont inacceptables. Le 4 mars dernier, à Salisbury, un agent chimique de guerre, identifié comme appartenant à la catégorie des Novichok, a été utilisé dans un lieu public, ciblant un ex-officier de renseignement russe et sa fille, et contaminant un policier britannique et les civils présents. Il s'agissait là de la première utilisation avérée d'une arme chimique en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, un siècle après les ravages provoqués sur ce même sol européen par l'emploi de gaz de combat durant la Grande Guerre. La France a exprimé, au plus haut niveau de l'État, son soutien plein et entier et sa totale solidarité au Gouvernement et au peuple du Royaume-Uni. Nous les renouvelons aujourd'hui.

Alors que le laboratoire britannique de Porton Down a confirmé l'appartenance du gaz identifié à la

famille des Novichok, alors que le Royaume-Uni poursuit son enquête dans le plein respect de la Convention sur les armes chimiques, je tiens à redire ici toute la confiance de la France dans les travaux menés par les enquêteurs britanniques. La France se tient à la disposition du Royaume-Uni, s'il souhaite avoir recours à l'expertise française. Je souhaiterais également saluer la décision du Directeur général de l'OIAC d'accéder à la demande britannique de dépêcher une mission d'assistance au Royaume-Uni. L'enquête engagée doit être menée à son terme, en toute indépendance et sans aucune interférence. Au vu des éléments que le Royaume-Uni a communiqués jusqu'ici, nous partageons son évaluation selon laquelle n'y a pas d'autre explication plausible que la responsabilité de la Russie. Alors que la Russie prône la coopération, la France s'étonne du refus russe de répondre aux questions tout à fait légitimes du Royaume-Uni. Nous invitons la Russie à faire toute la lumière sur les responsabilités liées à l'inacceptable attaque de Salisbury, et à déclarer à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques d'éventuels programmes qui ne l'auraient pas été.

L'interdiction d'emploi des armes chimiques est au cœur du régime de non-prolifération qui fonde notre système de sécurité collective. Dans ce contexte, la réémergence tous azimuts, au Moyen-Orient, en Asie et, désormais, en Europe de ces armes barbares ne peut pas être tolérée. Le tabou que nous avons instauré ensemble sur l'usage des armes chimiques a été brisé, y compris à Salisbury. C'est dire combien il faut d'urgence réaffirmer et consolider l'interdiction absolue des armes chimiques. La banalisation de l'emploi d'armes chimiques marquerait une victoire de la barbarie sur la civilisation et une terrible régression de l'ordre international. C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous y résigner, et ce, d'autant moins que, ne nous y trompons pas, une banalisation de l'usage d'armes chimiques créerait le terreau du terrorisme chimique que nous redoutons tous. En effet, nous en paierions tous le prix.

C'est pourquoi la France n'acceptera jamais de laisser ceux qui utilisent ou développent des agents toxiques dans l'impunité. Nous rappelons notre plein soutien aux institutions existantes, en particulier l'OIAC. La France restera pleinement engagée pour soutenir leur action, par tous les moyens à notre disposition. C'est notamment l'objet du Partenariat international contre l'impunité dans l'utilisation d'armes chimiques, créé à notre initiative en janvier dernier. La gravité des enjeux nous oblige. L'emploi d'armes chimiques, par quiconque et en toute circonstance, viole la conscience

universelle autant que les normes les plus fondamentales du droit international.

Ne nous y trompons pas : l'emploi d'armes chimiques fait aussi peser une menace potentiellement mortelle sur la pérennité même du régime international de non-prolifération chimique. Or, ce régime est aujourd'hui le régime le plus élaboré et le plus abouti de tous les régimes internationaux de non-prolifération. Le laisser se fissurer sans réagir, ce serait donc accepter d'affaiblir l'ensemble du régime international de non-prolifération des armes de destruction massive que nous avons construit ensemble, pierre après pierre, au cours des décennies écoulées, et qui constitue aujourd'hui la colonne vertébrale de l'architecture internationale de sécurité. Pour cela, nous avons besoin de l'engagement sincère et déterminé de la Russie. La Russie doit être partie de la solution et non du problème. La Russie, qui a été l'un des pionniers du régime international de non-prolifération chimique, a vocation à être l'un de ses piliers.

Parce que la menace est existentielle pour nous tous, la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive doit être plus que jamais au cœur des priorités du Conseil de sécurité. S'il est un domaine où le Conseil a la responsabilité morale et politique de se rassembler pour agir, c'est bien celui-là. S'il est un domaine où la crédibilité du Conseil est engagée, et où les jeux tactiques n'ont pas leur place, c'est bien celui-là.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Depuis le mois dernier, la Chine suit de très près l'affaire Skripal à Salisbury. Le porte-parole du Ministère chinois des affaires étrangères a exprimé à plusieurs reprises notre position sur la question. La Chine a également affirmé sa position de principe au Conseil de sécurité et au Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). La Chine note que, à la cinquante-septième session extraordinaire du Conseil exécutif de l'OIAC, qui vient de se tenir, les parties n'ont pas réussi à réunir le consensus autour d'une enquête conjointe sur cette affaire. Nous notons également que les parties concernées ne sont pas encore parvenues à s'entendre sur des conclusions qui soient acceptables pour tous.

La Chine est fermement opposée à l'emploi d'armes chimiques par quelque pays, organisation ou individu que ce soit et en toutes circonstances. Toutes les parties et tous les acteurs utilisant des armes chimiques doivent être traduits devant la justice. La Chine estime que ces questions doivent être traitées conformément aux dispositions pertinentes de la Convention sur les

armes chimiques, et dans le cadre de l'OIAC. La Chine est d'avis qu'il est impératif d'établir la vérité dans les plus brefs délais, de mener une enquête complète, impartiale et objective et de tirer, sur la base de preuves irréfutables qui résistent à l'épreuve du temps. La Chine exhorte les pays concernés à mener des consultations, à coopérer, à éviter toute politisation et toutes mesures susceptibles d'exacerber les tensions, et à régler la question en bonne et due forme par le dialogue, conformément aux principes d'égalité et de respect mutuel.

À l'heure où la communauté internationale est confrontée à une multitude de défis, toutes les parties doivent renoncer à la mentalité de la guerre froide et à l'action conflictuelle collective, œuvrer de concert à préserver la paix, la stabilité et la tranquillité dans le monde, et s'attacher à construire conjointement un nouveau type de relations internationales fondées sur le respect mutuel, l'égalité, la justice et une coopération avantageuse pour tous.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Après avoir entendu les déclarations du Royaume-Uni et de la Fédération de Russie, nous voudrions nous aussi faire part de nos observations sur cette question.

Le Kazakhstan est réputé à juste titre sur la scène internationale pour son opposition sans équivoque à toutes les armes de destruction massive, y compris les armes chimiques et les substances toxiques. Nous condamnons de manière catégorique toute utilisation d'armes de destruction massive, car cela constitue à notre sens un acte immoral, inhumain et contraire aux principes d'humanité.

Nous sommes profondément préoccupés par le tragique incident au cours duquel un agent chimique de qualité militaire aurait été utilisé sur le territoire du Royaume-Uni. Nous attendons avec intérêt que soient rendus publics tous les faits et éléments de preuve concrets qui confirmeraient l'utilisation d'un agent chimique de qualité militaire et les personnes impliquées, qu'il s'agisse d'acteurs non étatiques ou d'États.

Nous espérons qu'une enquête approfondie, transparente et impartiale sur cet incident sera menée conformément aux normes en vigueur du droit international, en particulier les dispositions de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, et que ses conclusions et les éléments de preuve seront communiqués à la communauté internationale.

Nous espérons que les relations pourront être normalisées et la confiance rétablie entre les principaux États concernés. Nous espérons aussi que l'intégrité de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques sera préservée, que des efforts conjoints seront menés pour lutter contre les menaces communes à la sécurité et que la mentalité de bloc sera laissée de côté. Nous invitons tous les États concernés à unir leurs efforts et à régler tous les problèmes suscités par l'incident qui s'est produit au Royaume-Uni dans le respect des normes du droit international, conformément à l'esprit et aux principes de la Déclaration commémorative d'As-tana de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

M. Orrenius Skau (Suède) (*parle en anglais*) : La Suède a condamné sans ambages et dans les termes les plus fermes la tentative de meurtre commise à l'aide d'un agent neurotoxique contre plusieurs personnes sur le sol du Royaume-Uni. Nous appuyons pleinement la position commune de l'Union européenne sur cette question. Au même titre que le Royaume-Uni, nous estimons que la Russie est très probablement responsable et qu'il n'existe pas d'autre explication plausible. Nous réitérons notre entière solidarité avec le Royaume-Uni, ami proche et partenaire au sein de l'Union européenne, et renouvelons notre appui à l'enquête en cours.

En ce qui concerne l'utilisation d'armes chimiques, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, le Royaume-Uni est en train de mener une enquête de police indépendante. Il coopère avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Ces mesures sont pleinement conformes à la Convention sur les armes chimiques. Le Royaume-Uni a agi comme le prévoit la Convention. Nous soulignons la nécessité de respecter ce processus, dans le cadre duquel le Royaume-Uni coopère avec l'OIAC, organisation internationale indépendante chargée de veiller au respect de l'interdiction des armes chimiques. Nous attendons avec intérêt d'être tenus au courant de l'évolution de l'enquête, notamment avec le prochain rapport sur l'analyse des échantillons collectés par l'OIAC. Nous demandons à la Russie de répondre aux questions posées par le Royaume-Uni.

Enfin, je tiens à souligner une fois de plus la position de principe de la Suède en ce qui concerne les armes chimiques. Ces armes odieuses sont clairement prosrites par le droit international. Toute utilisation d'armes chimiques doit faire l'objet d'une enquête minutieuse et les coupables doivent en répondre. Nous devons

nous montrer vigilants afin de préserver l'intégrité de l'interdiction des armes chimiques.

M. Radomski (Pologne) (*parle en anglais*) : La Pologne est profondément préoccupée par la tentative de meurtre commise contre M. Sergei Skripal et sa fille, M^{me} Yulia Skripal, le 4 mars à Salisbury, au Royaume-Uni, à l'aide d'un agent neurotoxique. Cet acte irresponsable a également mis en danger la vie de civils innocents.

À cet égard, la position polonaise a été clairement exprimée par les plus hautes autorités nationales dans les jours qui ont suivi l'attaque de Salisbury. La Pologne a pris des mesures diplomatiques pour manifester toute sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement britanniques et a condamné cette attaque sans précédent sur le territoire du Royaume-Uni. Nous nous sommes également associés aux déclarations conjointes de l'Union européenne faites à La Haye durant la récente session ordinaire du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et lors de la réunion qu'il a tenue hier.

La Pologne a toujours joué un rôle de premier plan dans les efforts de la communauté internationale en matière de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. L'incident qui s'est produit à Salisbury est un nouvel exemple de violation du droit international et des dispositions de la Convention sur les armes chimiques (CIAC). Nous demeurons fermement convaincus que les responsables de l'emploi d'armes chimiques doivent être identifiés et sanctionnés. Un acte de cette nature ne peut rester sans réponse, car en plus de remettre en question la notion fondamentale de justice, il entraîne l'érosion du régime de non-prolifération et de désarmement, compromettant de ce fait notre sécurité à tous. Nous avons toute confiance dans l'enquête du Royaume-Uni et nous saluons la transparence du Gouvernement britannique et le fait qu'il continue de partager l'information à cet égard.

Nous nous félicitons également de la coopération en cours entre le Royaume-Uni et l'OIAC, conformément à la CIAC. Nous attendons avec intérêt de reprendre la discussion sur cette question une fois que les résultats de l'enquête indépendante qui est menée actuellement auront été communiqués par l'équipe d'experts de l'OIAC.

Nous rappelons que le 22 mars, le Conseil européen a approuvé à l'unanimité l'analyse du Royaume-Uni – à savoir que la Fédération de Russie est très

probablement responsable de l'attaque de Salisbury et qu'il n'existe pas d'autre explication crédible.

Comme nous l'avons déjà indiqué à plusieurs reprises, nous appuyons la décision du Royaume-Uni d'exhorter la Russie à répondre aux questions légitimes posées par le Gouvernement britannique et la communauté internationale et à communiquer immédiatement l'intégralité des informations relatives à son programme de production de Novichok à l'OIAC.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Nous avons écouté avec attention les déclarations détaillées prononcées par les représentants de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni en ce qui concerne l'incident qui s'est produit à Salisbury le dimanche 4 mars. Il est véritablement regrettable que le Conseil de sécurité ait dû se réunir deux jours de suite pour se pencher sur la question de l'emploi d'armes de destruction massive dans deux pays distincts (voir S/PV.8221).

L'État du Koweït est profondément préoccupé par les problèmes auxquels est confronté actuellement le régime de non-prolifération à travers le monde. Nous déplorons sincèrement l'attaque commise contre M. Sergei Skripal et sa fille, Yulia, dans la ville britannique de Salisbury. L'État du Koweït se tient aux côtés du Royaume-Uni et appuie toutes les procédures et mesures engagées dans le cadre de l'enquête sur cet incident. Nous nous félicitons que l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) ait été invitée à participer à l'enquête en tant qu'organe international spécialisé, impartial et indépendant afin de faire toute la lumière sur l'incident. Dans le même temps, nous tenons à exprimer toute notre sympathie aux victimes. Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Skripal et à sa fille ainsi qu'à tous les policiers et les passants qui ont été intoxiqués.

L'État du Koweït continue d'adopter une position de principe ferme en faveur de la condamnation et de l'interdiction de l'emploi, de la fabrication, de l'acquisition, du stockage et de la conservation d'armes chimiques, ainsi que de leur transfert direct ou indirect, conformément à l'article I de la Convention sur les armes chimiques. L'État du Koweït est partie à la Convention depuis 1997. Nous avons tenu les mêmes propos à l'occasion de la séance d'urgence convoquée par le Conseil de sécurité le 14 mars pour aborder cette question (voir S/PV.8203). Il est important, à notre sens, de se conformer au droit et aux usages internationaux et de maintenir la paix et la sécurité internationales, conformément à la Charte des Nations Unies. Le Koweït appelle

toutes les parties concernées à coopérer avec toutes les enquêtes en cours sur cette question, via l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, conformément aux articles et dispositions de la Convention sur les armes chimiques.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Comme nous l'avons dit à la précédente séance consacrée à cette question (voir S/PV.8203), la Bolivie rejette catégoriquement l'emploi d'agents chimiques comme arme, car c'est un acte injustifiable et criminel, une violation grave du droit international et une menace pour la paix et à la sécurité internationales. Nous sommes préoccupés par le défi que cela pose au régime de non-prolifération. Nous réitérons la nécessité de mener une enquête indépendante, transparente, objective, impartiale et dépolitisée, dans le respect des normes du droit international en vigueur et surtout des dispositions de la Convention sur les armes chimiques, qui permette de faire la lumière sur ce qui s'est passé le 4 mars.

Nous considérons que la coopération entre les parties concernées est essentielle pour avancer, via les voies diplomatiques correspondantes, aux fins du règlement de cette affaire et, surtout, du renforcement du régime de non-prolifération.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Le 14 mars dernier, quand nous nous sommes réunis dans cette salle à la demande de nos collègues du Royaume-Uni sur cette même question, à savoir l'attaque commise à l'agent chimique à Salisbury, au Royaume-Uni (voir S/PV.8203), la première chose que nous avons fait était de condamner cette attaque et d'exprimer notre solidarité avec les victimes, leurs familles et le Gouvernement du Royaume-Uni. Aujourd'hui, nous commençons notre intervention en réitérant la même message de condamnation.

La Guinée équatoriale suit avec attention le déroulement des événements liés à l'incident impliquant l'utilisation d'un agent chimique à Salisbury, au Royaume-Uni, et formule le vœu que les enquêtes en cours permettent de faire toute la lumière sur l'incident et qu'elles soient approfondies, justes et indépendantes et en conformité avec les normes et les procédures internationales pertinentes. Les conclusions doivent être rendues publiques et les auteurs doivent répondre de leurs actes devant la justice.

La Guinée équatoriale espère aussi à cet égard que les parties concernées, le Royaume-Uni et la Fédération

de Russie, conscientes de la grande responsabilité qui est la leur en tant que membres permanents du Conseil de sécurité, donneront à la communauté internationale un exemple de la crédibilité du règlement pacifique des différends. À l'heure historique et cruciale où nous ne cessons de nous interroger sur l'utilité des structures internationales de cohabitation harmonieuse que les deux parties ont contribué patiemment à établir et à préserver, il importe que Londres et Moscou fassent appel à leur maturité et tirent parti de leur longue expérience politique internationale pour gérer cette nouvelle crise avec modération et de façon appropriée et raisonnable, au moyen de contacts directs et en collaboration étroite avec les instruments juridiques internationaux qui ont été créés à cet effet, comme l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. Nous formons à cet égard le vœu que la crise diplomatique qui s'est déclarée puisse également s'apaiser.

La Guinée équatoriale est contre la mise au point, la production, le stockage, le transfert et l'emploi d'armes chimiques, qui sont contraires à la Convention sur les armes chimiques et aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et nous plaidons pour leur élimination totale et leur destruction.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Le Royaume des Pays-Bas appuie la déclaration faite par la Représentante permanente du Royaume-Uni. J'aborderais trois points. Premièrement, l'attaque à l'arme chimique à Salisbury est inacceptable. Deuxièmement, nous appuyons pleinement l'enquête menée par le Royaume-Uni. Troisièmement, nous demandons à la Fédération de Russie de coopérer pleinement avec l'enquête criminelle en cours.

S'agissant du premier point, à savoir le caractère inacceptable de l'attaque, à la première séance tenue sur cette question le 14 mars (voir S/PV.8203), j'avais exprimé notre consternation au sujet de l'attaque dangereuse à l'agent neurotoxique de qualité militaire commise sur le territoire britannique. Le Royaume des Pays-Bas a condamné avec force cette attaque, ici au Conseil et à de nombreuses autres occasions. Le Royaume des Pays-Bas exprime sa totale solidarité avec le Royaume-Uni.

En ce qui mon deuxième point, à savoir l'appui à l'enquête, nous sommes d'avis que les auteurs de cet acte haineux doivent en répondre devant la justice. Les autorités britanniques s'y emploient et collaborent avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) à cette fin. Lors de la réunion du Conseil exécutif de l'OIAC hier, le Directeur général, M. Üzümcü,

a confirmé encore une fois que le Royaume-Uni a suivi les procédures correctes à cet égard. Nous réitérons que nous ne voyons aucune raison légitime pour que quiconque essaye de retarder, de distraire, de critiquer ou de discréditer l'enquête criminelle menée par les autorités britanniques. Nous appuyons pleinement l'enquête menée par le Royaume-Uni, avec l'assistance de l'OIAC.

Pour ce qui est de mon troisième point, à savoir la nécessité pour la Russie de coopérer, le Conseil de l'Europe a, le 22 mars, condamné l'attaque de Salisbury dans les termes les plus fermes. Il a indiqué qu'il partageait l'évaluation du Royaume-Uni selon laquelle la Fédération de Russie est très probablement à l'origine de l'attaque et qu'il n'y a pas d'autre explication plausible. C'est pourquoi nous demandons à la Fédération de Russie de coopérer pleinement avec l'enquête en cours et de communiquer l'intégralité des informations relatives à son programme de production de Novichok à l'OIAC.

Pour conclure, je tiens à dire que tout emploi d'armes chimiques est contraire au droit international et constitue une menace inacceptable à la paix et la sécurité internationales. Je réitère notre appel tendant à ce que les auteurs de ce crime horrible soient tenus de rendre des comptes.

M. Tanoh-Boutchou (Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire réitère sa position de principe, qui est celle de la condamnation de toute utilisation d'armes chimiques, quelle qu'en soit la forme, en temps de paix comme en temps de guerre. Elle souligne qu'il est impérieux de faire toute la lumière sur l'utilisation d'armes chimiques neurotoxiques à Salisbury, en collaboration avec les organisations compétentes en la matière, notamment l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). À cet égard, mon pays exhorte tous les États à fournir toutes les informations nécessaires à l'OIAC, en vue de situer toutes les responsabilités.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Le Pérou suit avec une profonde préoccupation l'incident découlant de l'emploi d'un agent innervant dans des endroits publics, qui a mis sérieusement en danger la vie d'au moins trois personnes au Royaume-Uni. Nous voudrions exprimer notre solidarité avec les victimes et avec la population potentiellement exposée à l'agent chimique en question.

Le Pérou condamne tout emploi d'armes chimiques. Nous considérons qu'une telle pratique constitue en soi une menace à la paix et à la sécurité

internationales et une violation du régime de non-prolifération pertinent.

En conséquence, nous réaffirmons qu'il est indispensable que cet incident fasse l'objet d'une enquête au travers de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et des mécanismes et procédures établis dans le cadre de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction. À cet égard, nous estimons nécessaire de connaître les résultats des analyses effectuées par la mission déployée par l'OIAC à la demande du Gouvernement britannique. Conformément au principe de règlement pacifique des différends, nous exhortons les parties concernées à coopérer pleinement avec les enquêteurs afin d'établir les responsabilités dans cette affaire et de déterminer les sanctions en découlant.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Malheureusement, aujourd'hui, nous n'avons rien entendu de nouveau de la part de certains de nos collègues qui, impavides, continuent d'affirmer sans ciller que la Russie est coupable et exigent que nous fassions la lumière sur cet incident. Nous aussi voudrions connaître la vérité et espérons que plus nous avançons, plus les germes de la vérité trouveront leur chemin vers la lumière. Je voudrais remercier mon collègue néerlandais de nous avoir moult fois proposé de coopérer avec les Britanniques, mais je vais très probablement m'abstenir, car le sens de cette proposition de coopération ne correspond pas du tout à ce que nous entendons par coopération.

On nous demande en substance de répondre à une seule question, qui est : « Admettez que vous l'avez fait ». Nous répondons : « Nous ne l'avons pas fait ». À quoi on nous dit : « Cela ne suffit pas. Comment l'avez-vous fait? » Nous disons : « Donnez-nous des preuves ». Ils disent : « Non, mais admettez-le de toute façon. Ce sera mieux comme ça ». Est-ce que personne ici ne se rend compte que c'est véritablement le théâtre de l'absurde? Nous avons signalé à plusieurs reprises que le Royaume-Uni n'avait pas respecté les procédures de la Convention sur les armes chimiques, et le Conseil pourra le lire dans le mémorandum que nous avons distribué.

Aujourd'hui, je tiens à souligner que l'Ambassadrice du Royaume-Uni a déclaré qu'elle était disposée à fournir aux États Membres des informations sur les progrès de l'enquête. Nous sommes impatients de les recevoir. Nous espérons également que les informations qui nous seront fournies seront fondées sur des éléments plus convaincants que ceux que j'ai présentés aujourd'hui. Soit dit en passant, nous avons trouvé très amusante l'explication donnée par la Représentante permanente du Royaume-Uni quant aux raisons et aux subtilités juridiques sous-tendant l'utilisation de l'expression « très probable » en tant qu'instrument de la justice britannique, ou dans le contexte de la justice britannique. Nous en tiendrons compte.

En guise de conclusion, il n'y a vraiment rien de neuf ici. Il était une fois en Grande-Bretagne un formidable auteur de livres pour enfants – et pas seulement pour enfants – qui était à la fois mathématicien et écrivain et qui a écrit un livre merveilleux, *Alice au pays des merveilles*. Le voici. Je voudrais donner lecture aux membres du Conseil d'un court extrait du livre, sur le procès du Valet de Cœur. C'est très court.

« – Plaise à Votre Majesté, il y a encore d'autres preuves à examiner, dit le Lapin Blanc en se levant d'un bond. On vient de trouver ce papier. »

Peut-être devrais-je lire le reste en anglais.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

« – Que contient-il? demanda la Reine.

– Je ne l'ai pas encore ouvert, répondit le Lapin Blanc, mais cela ressemble à une lettre, écrite par le prisonnier à... quelqu'un.

– Cela doit être cela, dit le Roi. À moins que cette lettre n'ait été écrite à personne, ce qui est plutôt rare, comme vous le savez.

– À qui est-elle adressée? demanda l'un des jurés.

– Elle n'est adressée à personne, répondit le Lapin Blanc. En fait, il n'y a rien d'écrit à l'extérieur...

– Ces vers sont-ils de la main du prisonnier? demanda un autre juré.

– Non, répondit le Lapin Blanc; et c'est bien ce qu'il y a de plus bizarre. (Tous les jurés prirent un air déconcerté.)

– Il a dû imiter l'écriture de quelqu'un, dit le Roi. (À ces mots, le visage des jurés se dérinda.)

– Plaise à Votre Majesté, déclara le Valet de Cœur, je n'ai pas écrit ces vers, et personne ne peut prouver que je les ai écrits : ils ne sont pas signés.

– Si vous ne les avez pas signés, rétorqua le Roi, alors cela ne fait qu'aggraver votre cas. Si vous n'aviez pas eu de mauvaises intentions, vous auriez signé de votre nom, comme un honnête homme.'

À ces mots, tout le monde se mit à applaudir, car c'était la seule chose vraiment intelligente que le Roi eût dite depuis le début de la journée...

' – C'est la preuve la plus importante que nous ayons eue jusqu'ici, dit le Roi, en se frottant les mains...

– Que les jurés délibèrent pour rendre leur verdict, ordonna le Roi pour la vingtième fois de la journée.

– Non, non! s'écria la Reine. La condamnation d'abord, la délibération ensuite. »

(l'orateur reprend en russe)

Cela ne vous rappelle-t-il rien, Monsieur le Président? Si les membres du Conseil pensent que cela ne s'applique qu'aux contes de fées d'un autre siècle – des contes de fées tout à fait pertinents, soit dit en passant

- je voudrais leur montrer une chose de plus, un article paru aujourd'hui dans *The Independent*, dont le titre est « Que nous puissions prouver ou non la responsabilité de Moscou dans l'affaire Skripal n'a aucune importance ». Voici un bref extrait de cet article.

(l'orateur poursuit en anglais)

« La réponse des Russes à tout ceci est de dire : 'Prouvez-le', comme si nous étions au tribunal. Même en tenant compte de critères juridiques tels que 'au-delà de tout doute raisonnable' ou 'selon toute probabilité', il est clair que la Russie est coupable. »

Je m'arrêterai là.

Le Président *(parle en espagnol)* : La représentante du Royaume-Uni a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

Mme Pierce (Royaume-Uni) *(parle en anglais)* : Je ne retiendrai pas mes collègues trop longtemps. Il y a une autre citation très à propos de *De l'autre côté du miroir* : « Il m'est arrivé quelquefois de croire jusqu'à six choses impossibles avant le petit-déjeuner ». Je crois que c'est la citation qui convient le mieux à mon collègue russe. Je voulais simplement dire que nous sommes naturellement déterminés à tenir le Conseil informé. Nous lui communiquerons, à sa demande, autant d'informations que possible, lorsque nous les aurons, et au fur et à mesure des progrès de l'enquête.

La séance est levée à 16 h 50.